

TABLE DES MATIERES.

	<i>Page.</i>
Acte qui règle la manière dont le Bœuf et le Lard qui feront exportés de la Province du Bas-Canada, seront salés, mis en futailles et examinés.	255
Acte pour appointer des Commissaires pour traiter avec des Commissaires nommés ou qui feront nommés par la Province du Haut-Canada, aux effets y mentionnés.	267
Acte qui confirme certains Mariages y mentionnés.	269
Acte pour faire bon du déficit dans le Fonds pourvu par la Loi pour payer les Salaires des Officiers du Conseil Législatif et de la Chambre d'Assemblée, ainsi que les dépenses contingentes d'iceux.	271
Acte qui fait l'application de certaines Sommes d'argent y mentionnées pour rembourser pareilles Sommes déboursées et avancées par les Ordres de Sa Majesté, conformément à trois différentes Adresses de la Chambre d'Assemblée.	273